

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----  
DE LA COMMUNE DE VIRIAT

**Séance du 26 septembre 2023**

Sur convocation en date du 20 septembre 2023, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 26 septembre 2023 à 20 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	BLANC Jean Luc
BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc	BURTIN Béatrice
JANODY Patrice	CHANEL Serge	JACQUEMET Rodolphe
CHATARD Kévin	VINIERE Michel	BILLOUD Jean-Louis
VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola	THERMET Laure
MARION Isabelle	PERDRIX Catherine	MERLE Sandra
BURDY Meryl	DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel
SCHUBERT Anja	BELQAID Zahira	JOSSERAND Raphaël

Etaient excusés :

Annick LACOMBE a donné pouvoir à Kévin CHATARD  
Patrick LAUPRETRE a donné pouvoir à Jean Luc BLANC  
Claire MOREAU DE SAINT MARTIN a donné pouvoir à Catherine PERDRIX  
Joséphine MAZUÉ a donné pouvoir à Emmanuelle MERLE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 29

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle MERLE

**COMMUNICATION DU RAPPORT DE GESTION DE LA SEMCODA POUR L'ANNEE 2022**

Entendu le rapport de M. Jean-Luc BLANC, Adjoint au Maire délégué aux Finances et Tarifs, Ressources Humaines, Commerces, Partenariats financiers

Vu L'article 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelant que « *les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements d'actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la Société d'Economie Mixte* »

Vu l'assemblée générale ordinaire de la SEMCODA du 29 juin 2023

M. Jean-Luc Blanc présentera de manière synthétique le contenu de ce rapport de gestion qui peut être téléchargé sur le site internet de la SEMCODA (<https://www.semcodacom/garants> ; compte : garants ; mot de passe : \*2023@garants.

**Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- se prononce sur le rapport de gestion présenté par la SEMCODA
- donne quitus au mandataire pour la période écoulée

LE MAIRE,  
Bernard PERRET

